

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1904)
Heft: 45-46

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Administration, Rédaction: CRESSIER, (Neuchâtel)

Avril-Mai 1904

Nos 45-46

April-Mai 1904

Prix du Numéro	25 cts.	Preis der Nummer	25 cts.
Prix de l'Abonnement pour non-sociétaires Fr. 3.— par an		Abonnementspreis für Nichtmitglieder	Fr. 3 per Jahr

SOMMAIRE :

- 1^o Comité central. Convocation à l'Assemblée générale.
- 2^o L'Assemblée générale du 11-12 juin 1904 à Neuchâtel.
Préavis du Comité central.
- 3^o Un peu de statistique.
- 4^o a) Commission fédérale des Beaux-Arts.
- 4^o b) Liste de présentations pour le Jury de l'Exposition nationale.
- 5^o Correspondance.
- 6^o Programme du Salon suisse. (Supplément.)
- 7^o Règlement du Salon suisse. "
- 8^o Formulaire de participation au Salon suisse. "
- 9^o Liste des candidats présentés à l'Assemblée générale.
- 10^o Concours, congrès, expositions.
- 11^o Correspondance des sections.
- 12^o Bibliographie.

COMITÉ CENTRAL

L'Assemblée générale annuelle est convoquée à Neuchâtel le dimanche 12 juin 1904, à 10 $\frac{1}{2}$ heures du matin, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle du Conseil général.

L'Assemblée des délégués des sections est convoquée pour le samedi 11 juin 1904 à 2 $\frac{1}{2}$ après-midi, au même local.

ORDRE DU JOUR :

Samedi 11 juin (Assemblée des délégués des sections).

- 1^o Constitution de l'Assemblée, vérification des pouvoirs des délégués.
- 2^o Bureau. Nomination du rapporteur.
- 3^o Propositions des sections pour la nomination du nouveau Comité central.
- 4^o Discussion des points indiqués dans le préavis du Comité central (voir au N° 45-46 de l'*Art suisse*).
- 5^o Rapport des délégués.

Dimanche 12 juin (Assemblée générale).

- 1^o Rapport du président.
- 2^o Rapport du trésorier.
- 3^o Rapport des délégués des sections.
- 4^o Rapport des vérificateurs des comptes.
- 5^o Taux de la cotisation annuelle.
- 6^o Admission des candidats.
- 7^o Rapport de M. Trachsel sur le rôle de la Société dans la lutte contre l'enlaidissement des villes et des campagnes.